

---

COMITÉ DE PILOTAGE  
du SITE NATURA 2000 FR9301583  
« Ogres de Roussillon et Gignac, Marnes de Perréal »  
PROGRAMMATION 2020

---

COMPTE RENDU

*Apt (84), le 18 février 2020,  
(Liste des participants en fin de document)*

Présentation du bilan d'activité par Mathieu BERSON, chargé de missions au Parc naturel régional du Luberon et animateur du site.

En noir les éléments synthétiques présentés au Copil

*En bleu italique les échanges et décisions du Copil*

**1. RESEAU NATURA 2000 :** présentation des enjeux du site et des différentes étapes de l'animation depuis 2011.

**2. COPIL :** Renouvellement de la période d'animation à partir d'octobre 2020 jusqu'en décembre 2022. Besoin de définir la structure animatrice et de désigner un président.

▪ *Par manque de représentants des collectivités, ces éléments ne sont pas votés. Une consultation sera proposée après les élections municipales.*

**1. EVALUATION DES INCIDENCES**

• Divers projets sont suivis avec l'implication des services Urbanisme, Eau, Sport et Tourisme du PNRL et des avis des experts Faune et Flore

▪ *Une question est posée dans le cas de la réouverture d'un ancien chemin communal. Une évaluation des incidences devra être déposée en DDT, au titre de la liste locale 2. Celle-ci liste les activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000 qui ne relèvent d'aucun autre régime administratif. Elle pourra être constituée avec l'aide de l'animateur.*

• Manifestations sportives : simplification du formulaire de l'évaluation des incidences

▪ *La législation a évolué et laisse aux maires la décision de donner l'autorisation nécessaire à une manifestation sportive qui se déroulerait sur uniquement une commune. En assistance, le PNRL rappelle qu'il donne la possibilité de formuler un avis du parc sur les manifestations sportives auprès des communes, pour les manifestations qui ne relèvent plus de l'instruction préfectorale.*

## 1. MILIEUX FORESTIERS : présentation des enjeux et actions en milieux forestiers

- Les contrats Natura 2000 pour favoriser les bois sénescents
- Les coupes de bois
  - *Sur le site Natura 2000 des Ogres, le contact avec les propriétaires forestiers est bien avancé, notamment grâce aux deux regroupements (ASL Ogres, projet d'ASA de Rustrel).*
  - *Des retours négatifs remontent du terrain. Les discussions portent sur l'intérêt d'accentuer la communication auprès des usagers pour expliquer les techniques d'exploitations qui seraient à adapter dans le massif des Ogres.*
  - *La DREAL rappelle que dans le site Natura 2000, la biodiversité est un enjeu prioritaire devant la rentabilité économique des coupes de bois. Les pratiques forestières sont à adapter pour ne pas dégrader la faune et la flore.*

## 1. MILIEUX AGRICOLES

- 2017-2020 : animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique du Territoire de la Réserve de Biosphère Luberon Lure : communication, diagnostics agricoles, contractualisation, rédaction de plans de gestion, assistance à l'instruction des dossiers, correction de dossiers, relations entre DDT et agriculteurs.
  - *Les éleveurs qui ont engagé une MAEC en 2015 sont dans l'incertitude de pouvoir de nouveau contribuer à ce dispositif entre 2020-2022. Sans engagements de MAEC dans cette période, certaines zones à enjeux pourraient ne plus être gérées par le pâturage par manque de compensation financière aux éleveurs dans ces espaces aux accès difficiles. Enfin l'économie de certains éleveurs est dépendante pour partie de ces zones et de ces aides financières.*

## 1. ENJEUX FAUNE FLORE

- Zoom sur le Comité de Gestion qui a validé le Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Colline de la Bruyère (Villars).

Pour télécharger le plan de gestion : [https://www.dropbox.com/s/jdiwgp08rtgv7rk/2019-2023\\_Pdg\\_ENS\\_Bruyere\\_Villars\\_v122018.zip?dl=0](https://www.dropbox.com/s/jdiwgp08rtgv7rk/2019-2023_Pdg_ENS_Bruyere_Villars_v122018.zip?dl=0)

- Extension du site Natura 2000 :
  - *Une extension du site Natura 2000 est proposée pour intégrer la colline de la Bruyère. Cette extension sera proposée au cours de l'année 2020, cependant le traitement de la demande au niveau européen prendra au moins 2 ans car il ne s'agit pas d'une zone prioritaire pour l'UE.*
  - *3 autres secteurs seront proposés pour une extension du périmètre Natura 2000 :*
    - *Colline de Pierroux – Roussillon*
    - *Lieu-dit La Débruge et sites du Temple et des Tamisiers– Perréal*
    - *La colline de la Gardette et les carrières d'ocre de Bruoux – Gargas*
- Conventions de partenariat pour intégration de la plus-value biodiversité dans les bâtiments (Groupe Chiroptères de Provence et PNRL)

- avec les collectivités (Viens, Villars, ...)
- avec les propriétaires privés

### 1. SUIVIS SCIENTIFIQUES

- Suivis de plantes protégées dans le plan de gestion de l'ENS de la colline de la Bruyère
- Suivis de populations d'amphibiens (Pélobate)
- Suivis des colonies de chiroptères en reproduction (Rhinolophes) et en transit (Minioptères)

### 1. VEILLE A LA COHERENCE DES PROJETS SUR LE TERRITOIRE

- L'animation du site Natura 2000 est fortement dépendante des politiques externes au niveau du PNRL, du département et de la région. Ainsi pour faciliter la mise en cohérence une coordinatrice (chef du service) apporte ses compétences en supplément de l'animateur.

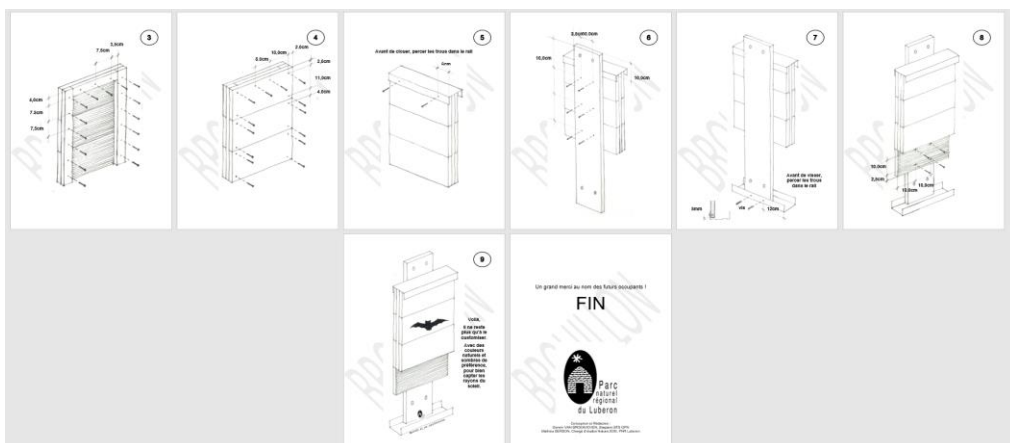
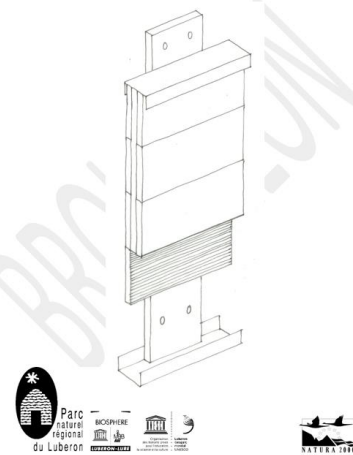
### 1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

- Divers supports sont utilisés ; presse papier, newsletter et site internet : mise en ligne du site « <http://www.cheminsdesparcs.fr/> » qui est un site grand public dans lequel l'objectif est de diffuser les informations environnementales aux personnes qui parcourent le territoire.

- Un cycle d'animation avec le centre de loisirs d'Apt sera proposé au printemps 2020 sur le thème de la biodiversité avec la confection de nichoirs à chauves-souris et leurs installations dans des parcelles agricoles pour lutter contre la mouche de l'olive. Un prototype pour les zones forestières sera étudié.



PETIT GUIDE POUR LA FABRICATION D'UN NICOIR A CHAUVES-SOURIS



---

### Liste des participants et des excusés.

<b>Noms</b>	<b>Prénoms</b>	<b>Structure</b>	<b>Participations</b>
ALBALAT	Fanny	GCP	Excusée
BERSON	Mathieu	PNR Luberon	Présent
CONCA	Dominique	Sous-Préfecture d'Apt	Excusée
DETTORI	Gérard	Mairie de Villars	Excusé
DI CICCIO	Martine	OTI du Pays d'Apt	Présente
DUFESNE	Carine	CD84	Excusée
ESPARBES	Marion	ONF	Présente
LAFOLIE	Christine	DDT84	Présente
MENETRIER	Florence	CEN Paca	Excusée
MEY	Jean-Baptiste	CRPF	Présent
PASQUINI	Sylvie	Mairie de Gignac	Présente
PEYRON	Jean-Pierre	Mairie de Viens	Présent
RAGOT	Aurélié	DREAL	Présente
SALVAUDON	Aline	PNR Luberon	Présente
SANTONI	Dominique	PNR Luberon	Excusée
SIBE	Viviane	CA84	Excusée

FIN